



TRIANGLE ROSE

La persécution nazie des homosexuels et sa mémoire

MUTATIONS/SEXE EN TOUS GENRES

Régis Schlagdenhauffen – Préface d'A. Wieviorka



TRIANGLE ROSE

La persécution nazie des homosexuels et sa mémoire

Le triangle rose est devenu l'étendard de la communauté homosexuelle dans les années 1970. À Berlin, Paris, Amsterdam ou New York, il est brandi lors de manifestations afin de se souvenir, de commémorer les martyrs du groupe, et de défendre les droits d'une nouvelle génération de militants nés après la guerre. Revendiquer la reconnaissance des homosexuels en tant que victimes du nazisme a longtemps été mal accueilli, tant par les autorités nationales que par certains anciens déportés. Les homosexuels entraient en concurrence avec d'autres groupes de victimes tels que les juifs ou les politiques... Mais l'émergence de la voix des Tsiganes et les témoignages de rescapés homosexuels ont modifié les choses...

Il fallait le travail des historiens et la distance de deux générations pour analyser cette épineuse question.

À Berlin, Paris, et Amsterdam, Régis Schlagdenhauffen a travaillé sur les archives de la déportation, il a assisté aux commémorations, enquêté sur la construction des monuments, leur financement et leur conception ; il a rencontré d'anciens déportés, les acteurs politiques tout comme les militants associatifs d'hier et d'aujourd'hui.

Régis Schlagdenhauffen est docteur en sociologie de l'université de Strasbourg et Dr phil. de l'université Humboldt de Berlin.

Préface de **Annette Wiewiorka**.

Ce travail a reçu le prix 2010 de la Fondation Auschwitz.

« **Cet ouvrage est puissamment novateur.** »

Annette Wiewiorka

ISBN : 978-2-7467-2269-9 – ISSN : 0751-0144 – N° 264

Couverture : © Pierre et Gilles, *Le triangle rose*, 1993.

Imprimé et broché en France – 23 €

TRIANGLE ROSE

Sexe en tous genres

Une collection dirigée par Louis-Georges Tin*

Le masculin et le féminin sont-ils « complémentaires » ? Y a-t-il une véritable correspondance entre le sexe (l'ordre biologique) et le genre (l'ordre social) ? Comment lutter contre l'homophobie et le sexisme ? Autant d'interrogations que suscitent les évolutions récentes de la société. Toutes ces questions qui relèvent à la fois de l'intime et du collectif, du privé et du public, constituent en bonne partie la trame de nos vies. Elles traversent les existences quotidiennes, les débats de société, les recherches scientifiques et les combats politiques. Cette collection proposée par les éditions Autrement entend donc se faire l'écho pour un large public d'une réflexion jusque-là réservée aux chercheurs (sociologie, histoire, études gais et lesbiennes, *gender studies*, etc.) et aux militants (mouvements féministes, mouvements gais, lesbiens, bi et trans). Elle entend mettre à la disposition du grand public des ouvrages qui rendent compte des problématiques contemporaines liées au sexe et au genre : l'égalité hommes-femmes, l'égalité homos-hétéros, les mouvements trans, la virilité, la délinquance sexuelle, la *queer theory*, la pornographie, le cybersexe, l'homoparentalité, la morale sexuelle, la liberté sexuelle, etc.

Dans un domaine aussi riche et aussi complexe, marqué par des mutations de plus en plus rapides, il s'agit d'apporter un peu de lumière dans ces zones d'ombre, un peu de raison dans des débats souvent passionnels, quitte à jeter parfois le trouble dans les certitudes individuelles et dans l'ordre symbolique du sexe et du genre...

* Ancien élève de l'École normale supérieure, spécialiste des questions de sexe et de genre, Louis-Georges Tin a dirigé en 2003 le *Dictionnaire de l'homophobie* aux Presses universitaires de France. Depuis 2004, il préside le comité IDAHO qui organise chaque année la Journée mondiale de lutte contre l'homophobie, célébrée dans plus de cinquante pays à travers le monde.

Merci aux Flamands roses, au MDH, aux Oubliés de la mémoire et à Mathieu Chaimbault.

Le travail de Régis Schlagdenhauffen a reçu le prix 2010 de la Fondation Auschwitz/Jacques Rozenberg.

Coordination éditoriale : Marie-Pierre Lajot, assistée de Stéphanie Maze.

© 2011 by les Éditions Autrement, 77, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 75011 Paris
Tél. : 01 44 73 80 00. Fax : 01 44 73 00 12. E-mail : contact@autrement.com
ISBN : 978-2-7467-2269-9. ISSN : 0751-0144.

RÉGIS SCHLAGDENHAUFFEN

TRIANGLE ROSE

La persécution nazie des homosexuels
et sa mémoire

Préface d'Annette Wieviorka

PRÉFACE

Annette Wiewiorka

Depuis une trentaine d'années, la mémoire est devenue un sujet d'étude à part entière. Une bibliothèque lui est désormais consacrée, où celle des victimes du nazisme occupe la place maîtresse. Des chercheurs de toutes nationalités scrutent l'ensemble de ses vecteurs et de ses manifestations : politiques de mémoire des États, des groupes sociaux, des associations ; commémorations ; mémoriaux ; témoignages... Si les homosexuels ont gagné leur place dans l'énoncé de la litanie des victimes, aux côtés des Roms et des Sintis, aucun chercheur ne s'était encore penché sur la construction de la mémoire de ce groupe singulier de persécutés. C'est désormais chose faite avec ce très beau livre de Régis Schlagdenhauffen.

L'auteur a choisi en toute lucidité de l'intituler *Triangle rose*, même si, comme il le montre, bien peu des homosexuels internés dans les camps de concentration nazis le portèrent. C'est qu'il fut choisi en 1975, à Berlin d'abord, puis au Canada, aux États-Unis et en Europe de l'Ouest, comme symbole de la lutte des homosexuels pour leur émancipation, contre l'homophobie et pour la reconnaissance de leur qualité de victimes du nazisme, et que l'ouvrage de Régis Schlagdenhauffen est principalement consacré à la mémoire.

Comment les homosexuels furent-ils victimes du nazisme, en Allemagne et dans les divers pays tombés sous sa coupe pendant la Seconde Guerre mondiale ? La question a suscité, en ce qui concerne la France, de violentes polémiques dans l'espace public, qui ne sont pas sans rappeler celles dont les Tsiganes furent l'objet. Car Tsiganes et

homosexuels furent longtemps les oubliés de la recherche historique. Pour les premiers, la question de leur sort pendant la Seconde Guerre mondiale a été éclairée par les travaux de Marie-Christine Hubert et Emmanuel Filhol¹. Oui, les Tsiganes furent persécutés de 1940 à 1946, internés dans de nombreux camps où l'extrême misère s'ajouta à la privation de liberté. Non, ils ne furent pas déportés en masse vers les camps de concentration ou de mise à mort nazis. La même question se pose pour les homosexuels. Sociologue, Régis Schlagdenhauffen a été contraint de se faire historien. La première partie de son livre retrace l'histoire de la persécution homosexuelle, de l'instauration du nazisme en Allemagne à son effondrement en 1945. L'Allemagne y occupe justement la place principale. Parce que, rappelle Régis Schlagdenhauffen, après Florence Tamagne², elle fut le berceau du militantisme homosexuel. Parce que, aussi, le paragraphe 175 du Code pénal punit dès 1871 l'homosexualité, et que le nazisme en usa pour condamner les auteurs d'actes homosexuels qu'ils traquèrent dès leur arrivée au pouvoir. Régis Schlagdenhauffen étudie en détail le sort des homosexuels dans l'Allemagne, n'éluant aucune des questions : celle de l'homosexualité féminine, des homosexuels juifs, du sort des homosexuels dans les camps qu'il distingue très justement et très finement de pratiques de pouvoir qui s'y développèrent. Il montre aussi comment, avec quelques variantes, cette politique se développa dans les territoires annexés à l'Allemagne nazie – Autriche, Alsace et Moselle. Plusieurs centaines d'hommes alsaciens ou mosellans furent ainsi internés, parmi eux Pierre Seel, interné au camp de Schirmeck dont il fut libéré pour être enrôlé dans l'armée allemande et envoyé sur le front de l'Est. Son témoignage, *Moi Pierre Seel, déporté homosexuel* (1994), marqua en France une étape dans la lutte des homosexuels pour la reconnaissance de leur caractère de victimes. Il a inspiré en grande partie le très beau film d'Olivier Ducastel et Jacques Martineau, *L'Arbre et la Forêt* (2010).

Mais l'ouvrage a aussi contribué à faire de Pierre Seel le symbole d'une persécution généralisée, et des chiffres fantaisistes, faisant état de plusieurs dizaines de milliers d'homosexuels déportés à partir des territoires occupés, ont alors circulé. Avec une scrupuleuse probité,

1. Marie-Christine Hubert et Emmanuel Filhol, *Les Tsiganes en France : un sort à part. 1939-1945*, préface d'Henriette Asséo, Paris, Perrin, 2009.

2. Florence Tamagne, *Histoire de l'homosexualité en Europe, Berlin, Londres, Paris, 1919-1939*, Paris, Le Seuil, 2000.

Régis Schlagdenhauffen reprend le dossier. Il montre que la politique de persécution et d'internement dans des camps semble absente dans les territoires occupés : Pologne, France. Les chercheurs n'ont retrouvé pour ces pays que des cas isolés : un seul pour la Pologne, sept pour la France occupée. « Il est impossible de parler d'une persécution organisée à l'égard des homosexuels en France occupée », note Régis Schlagdenhauffen.

La mémoire n'est pas l'histoire, même si des études savantes ont été menées sur la persécution des homosexuels sous le nazisme. Elle n'est pas nécessairement l'émanation de l'histoire. Elle obéit à ses logiques propres dans un souci qui est celui du présent. Régis Schlagdenhauffen le montre excellemment en s'intéressant à la façon dont s'est inscrite la mémoire des persécutions nazies dans trois villes différentes : Paris, Berlin, Amsterdam. Elle emprunte divers vecteurs : le récit autobiographique, le cinéma documentaire ou de fiction, l'inscription dans la pierre des plaques et des monuments, l'organisation de commémorations... Elle s'inscrit aussi dans ce que l'on pourrait appeler un écosystème mémoriel fait d'interactions, de rivalités ou de complémentarités avec les mémoires juive et tzigane. En filigrane pourtant, toutes formes et toutes générations de militants confondus, s'exprime essentiellement le besoin de reconnaissance du groupe, non seulement comme communauté nationale ou transnationale, mais aussi – et la conclusion de Régis Schlagdenhauffen mérite d'être méditée – comme « reconnaissance personnelle des hommes gais en tant que membres du groupe des “vrais hommes” ».

Histoire et mémoire, Paris, Amsterdam et Berlin avec quelques échappées vers les États-Unis, l'ouvrage de Régis Schlagdenhauffen met le premier un pied sur un champ jusqu'ici en friche. Il est puissamment novateur et éclaire un pan de l'histoire des persécutions nazies, enrichissant de façon originale la réflexion sur la construction de la mémoire.

*Annette Wiewiorka,
directrice de recherche au CNRS (Irice, Paris-I)*

AVANT-PROPOS

Le présent ouvrage est la version revue et abrégée d'une thèse de doctorat réalisée sous la direction conjointe d'Anne-Sophie Lamine (professeure de sociologie à l'université de Strasbourg) et de Wolfgang Kaschuba (professeur d'ethnologie européenne à l'université Humboldt de Berlin), intitulée : *La Commémoration des victimes homosexuelles du nazisme : Berlin, Paris, Amsterdam / Das Gedenken an die homosexuellen NS-Opfer: Berlin, Paris, Amsterdam*. La thèse a été soutenue à Strasbourg le 6 juillet 2009 à la Maison des sciences de l'homme Alsace. Le jury était présidé par Annette Wieviorka.

INTRODUCTION

Toute institution qui débute acquiert sa légitimité en se fondant à la fois en nature et en raison, c'est alors qu'elle peut prendre la forme durable qui va servir à l'identifier. Cette institution se met ensuite à organiser la mémoire de ses membres ; elle les force à oublier des expériences incompatibles avec l'image vertueuse qu'elle donne d'elle-même, et elle leur rappelle des événements qui soutiennent une vision du monde complémentaire de la sienne. Elle leur fournit aussi les catégories de pensée, établit leur conscience de soi et fixe leur identité¹.

« On portait une gerbe [...]. Quand tout le monde eut le temps de lire "Aux déportés homosexuels", ça a été affreux ; la haine homophobe, on ne l'avait pas encore vue directement. Là, on l'a sentie partout autour de nous. Une vieille dame s'est précipitée pour arracher le bandeau de la gerbe en criant que son fils n'était pas homosexuel. Les gens nous traitaient de nazis. C'était terrible ! »

« Il y a soixante ans, au fur et à mesure de leur avancée au cœur de l'Europe, les Alliés prenaient toute la mesure de l'horreur des camps nazis [...]. En Allemagne, mais aussi sur notre territoire, celles et ceux que leur vie personnelle distinguait, je pense aux homosexuels, étaient poursuivis, arrêtés et déportés. Aujourd'hui, nous savons que la tolé-

1. Mary Douglas, *Comment pensent les institutions*, Paris, La Découverte, 2004 [1986], p. 157.

rance et le refus des discriminations appartiennent au socle intangible des droits de l'homme. Nous savons que ce combat pour l'acceptation de l'autre et de ses différences n'est jamais achevé. »

Vingt années séparent ces deux citations. La première est extraite du témoignage d'un militant homosexuel, publié en 1983 dans la revue *Gai Pied* ; la seconde est issue du discours prononcé par le président de la République française, Jacques Chirac, le 24 avril 2005 à Paris. Toutes deux font référence à une même commémoration, celle en souvenir des victimes du nazisme et de la déportation.

La question de la commémoration des victimes homosexuelles du nazisme est à l'origine de virulents débats, de vives disputes et de conflits parfois violents. Pourtant elle n'a encore fait l'objet d'aucune publication.

C'est à travers un double voyage à la fois dans le temps (de 1933 à aujourd'hui) et dans l'espace (entre Berlin, Paris et Amsterdam) que ce livre se propose d'expliquer à quoi servent ces commémorations, comment elles sont apparues et pourquoi elles sont importantes.

Le parcours que nous allons suivre est ponctué de rencontres, avec des militants homosexuels d'hier et d'aujourd'hui, avec d'anciens déportés et avec des hommes et des femmes qui prennent les décisions politiques. À cette occasion, différents arguments et points de vue s'affrontent, les souvenirs des uns sont confrontés à ceux des autres. Cette enquête à travers le temps et plusieurs pays permet de comprendre pourquoi la reconnaissance des victimes homosexuelles du nazisme est un processus long et complexe.

Justement, qu'est-ce qu'une victime du nazisme ? Jusque dans les années 1970, la notion de « victime du nazisme » désigne une personne persécutée par le régime nazi pour des raisons d'ordre « racial », religieux ou politique. Selon les critères de l'époque, les homosexuels n'entrent pas dans cette catégorie, car les membres de ce groupe social sont perçus comme des « criminels », des « pervers » ou encore des « anormaux » par l'opinion publique. Leur persécution par les nazis n'est alors pas considérée comme injuste. Ce sentiment d'injustice, considérée comme un déni de reconnaissance, est à l'origine de revendications mémorielles formulées par des militants homosexuels.

Les premières revendications émergent au début des années 1970. Des commémorations en souvenir des victimes homosexuelles du

nazisme apparaissent concomitamment à Berlin, Paris et Amsterdam. Les revendications de reconnaissance qui y sont liées prennent plusieurs formes. En Allemagne, elles visent tout d'abord l'inclusion des homosexuels dans la catégorie juridique « victimes du nazisme ». En France, les revendications portent sur l'intégration des homosexuels dans la commémoration publique. Aux Pays-Bas, les militants réclament la reconnaissance dans la pierre, c'est-à-dire au moyen d'un mémorial.

La reconnaissance est en effet un enjeu central des revendications formulées par les groupes qui se sentent victimes d'une injustice. Dans le cas du mouvement gai et lesbien, la commémoration des victimes homosexuelles du nazisme vise à la fois l'unification d'un ensemble d'individus hétérogènes à travers un « nous » *et* la reconnaissance de ce groupe dans la durée.

D'un point de vue définitionnel, nous avons préféré le terme de « persécution » à celui de « déportation ». De nos jours, le terme de déportation désigne l'internement dans un camp de concentration nazi. L'expression « la Déportation » fait, quant à elle, plus particulièrement référence à la politique concertée de transfert de l'ensemble des Juifs d'Europe et des Tsiganes vers des centres spéciaux situés en Pologne occupée. Les hommes, femmes et enfants qui arrivaient par trains entiers dans ces centres ne pénétrèrent jamais dans des camps de concentration. Ils étaient gazés dès leur arrivée. Afin de ne pas mettre deux phénomènes distincts sur la même échelle, nous préférons employer l'expression « persécution nazie des homosexuels ». Cette dernière expression me semble être la plus appropriée, car elle délimite dans le temps et dans l'espace le phénomène dont il est question.

Le parcours que nous allons suivre va nous permettre de mieux comprendre les liens qui unissent la mémoire, l'oubli et la reconnaissance. Dans un premier temps, nous allons revenir sur les faits historiques et examiner les modalités de la persécution des homosexuels entre 1933 et 1945.

Ce n'est qu'à la lumière des faits historiques que nous pourrons constater dans quelle mesure la mémoire collective est avant tout ce que les groupes font du passé, comme le souligne Pierre Nora.

Le triangle rose est le signe que les internés homosexuels devaient porter dans les camps de concentration nazis. Ce motif a été repris par les militants gais et lesbiens à partir des années 1970 comme signe d'émancipation des homosexuels, mais aussi comme moyen de remémoration et de transmission. La couverture de ce livre, qui est un détail

d'une œuvre des artistes Pierre et Gilles intitulée *Les Triangles roses*, illustre ce phénomène. En effet, le passé en tant que tel ne se conserve pas. Il est reconstruit en partant du présent à l'aide des traces matérielles, des rites, des textes et des traditions qu'il a laissés.

I. HISTOIRE DE LA PERSÉCUTION HOMOSEXUELLE (1933-1945)

Qui sont les victimes homosexuelles du nazisme ? Il est possible de répondre à cette question en avançant que ce sont en grande majorité des hommes qui ont été dénoncés pour homosexualité entre 1933 et 1945. Ils ont été accusés d'avoir enfreint le § 175 du Code pénal allemand. Cet article de loi condamne les relations physiques et sexuelles entre hommes à une peine de privation de liberté. Considérés comme criminels, ces hommes sont emprisonnés et, dans certains cas, transférés dans un camp de concentration, un KZ¹. À l'intérieur de ce camp, ils portent généralement un triangle vert sur leur pantalon et leur veste. Ce symbole signifie « criminel de droit commun ». Dans d'autres cas, la police procède directement à leur internement en camp de concentration sans passer par la justice. Les hommes objets de cette mesure portent un triangle rose. Ce symbole qu'ils doivent porter en toutes circonstances signifie « homosexuel » et il les catégorise comme des êtres à part. Qu'ils soient porteurs du triangle rose ou vert, tous les hommes internés pour homosexualité sont assignés pour une durée indéterminée au commando punitif du camp, la *compagnie disciplinaire*. Seuls ceux qui parviennent à être transférés dans un autre commando de travail sont susceptibles de survivre à ce régime.

1. KZ est l'abréviation usuelle de *Konzentrationslager*. L'abréviation officielle est KZL ou KL.

Durant le III^e Reich, des dizaines de milliers d'hommes soupçonnés d'avoir des pratiques homosexuelles sont fichés par la police. Plus de 50 000 hommes sont condamnés pour homosexualité par des tribunaux civils et militaires à des peines de privation de liberté. Parallèlement, plusieurs milliers d'hommes et de femmes sont internés pour homosexualité dans des unités psychiatriques. Enfin, entre 5 000 et 10 000 hommes sont internés pour homosexualité en camp de concentration.

La question de l'identité homosexuelle de ces personnes a rarement été posée comme telle par les nazis. L'orientation sexuelle n'est pas considérée comme un délit, c'est le comportement qu'elle induit nécessairement qui est réprimé. Dans les documents de l'époque, l'expression « *homosexuelle Veranlagung* » revient constamment. On peut la traduire en français par « prédisposition à l'homosexualité ». Pour les nazis, il serait possible de corriger cette prédisposition. La prison, les travaux forcés et le camp de concentration comptent parmi les méthodes proposées pour y parvenir. Quant à ceux qui sont considérés comme « irrécupérables » par les nazis, ils doivent être neutralisés. Une des solutions inventées est la procédure d'« émasculat[i]on volontaire² ». Ces différentes mesures ont pris la forme de lois, d'ordonnances et de décrets. La persécution a été facilitée par la mise en place de fichiers centralisés répertoriant les individus considérés comme homosexuels par la police³. Grâce à ces fichiers, la police a reconstruit les réseaux de sociabilité homosexuelle, ce qui lui a permis de surveiller et de neutraliser les homosexuels au niveau des structures communautaires du groupe.

Nous pouvons qualifier de « victime homosexuelle » une personne qui a été persécutée en raison de pratiques homosexuelles (et non une personne homosexuelle persécutée par les nazis

2. « L'émasculat[i]on désigne la procédure juridique d'ablation des organes nécessaires à la reproduction (parfois assortie de l'ablation du sexe), d'après la loi du 24 novembre 1933 relative aux criminels d'habitude. Cette procédure a pour objectif de protéger la société de ce type de criminels de mœurs », in *Meyer Lexikon*, Leipzig, Bibliographisches Institut, 1939, t. III, p. 891.

3. Des unités spéciales de police ont été créées au sein de la police judiciaire, la Kripo, et au sein de la police secrète d'État, la Gestapo.

pour quelque autre raison). Une fois livrés aux mains de la police, les homosexuels se retrouvent au cœur d'un processus d'étiquetage institutionnalisé. Ils sont perçus comme « anormaux », « déviants », « dangereux » ou « criminels ». Après leur arrestation, la police informe leur employeur et leur famille. Puis à l'accusation fait suite la condamnation en prison ou en camp de concentration.

1. LA DESTRUCTION DE LA SUBCULTURE HOMOSEXUELLE

Lorsque les nazis arrivent au pouvoir en 1933, de nombreuses organisations et associations homosexuelles, tant masculines que féminines, existent en Allemagne. Berlin est alors considérée comme la capitale homosexuelle de l'Europe, et le Dr. Magnus Hirschfeld comme le représentant incontesté de la lutte pour la reconnaissance des personnes homosexuelles et des sexualités « intermédiaires » (transvestis, transsexuel-le-s, hermaphrodites, etc.). Sous l'impulsion de Heinrich Himmler, chef de la SS et de la police, les nazis mettent à l'index la culture homosexuelle et développent un dispositif de lutte contre les personnes ayant des pratiques homosexuelles. Certains homosexuels fuient l'Allemagne. Ceux qui ne parviennent pas à mettre en œuvre une stratégie leur permettant de vivre leur homosexualité clandestinement sont les victimes de la procédure de lutte préventive contre la criminalité. Arrêtés au cours de rafles, dénoncés ou pris en flagrant délit, ces hommes sont l'objet d'un double mécanisme de privation de liberté, condamnés à des peines de prison ou d'internement en camp de concentration. Dans la pratique, la politique appliquée vis-à-vis des homosexuels variait suivant les priorités du régime et les moyens mis à la disposition de la police.

Le mouvement homosexuel allemand

L'Allemagne est le berceau du militantisme homosexuel. La première organisation représentative des intérêts des personnes homosexuelles

au monde a été créée à Berlin à la fin du XIX^e siècle sous l'égide du Dr. Magnus Hirschfeld et de l'éditeur Max Spohr. Il s'agit du WhK : *Wissenschaftliche-humanitäre Komitee*, le Comité scientifique humanitaire, fondé le 15 mai 1897. Dirigé par des intellectuels éclairés, le WhK envoie diverses pétitions pour l'abrogation du § 175 du Code pénal allemand qui (depuis 1871) condamne les relations homosexuelles « contre nature » et voue les hommes qui en sont victimes à l'opprobre social. Le WhK édite aussi des brochures d'éducation populaire¹ et se constitue comme un réseau pourvu d'antennes en Allemagne et dans les pays voisins. Suite à la création du WhK, des revues et des organisations homosexuelles éclosent à travers tout le pays.

En 1907, l'affaire Eulenburg, qui met en cause le conseiller de l'empereur Guillaume II dans un scandale homosexuel, est à l'origine d'une série de grands procès. À la veille de la Première Guerre mondiale, les médias allemands présentent les homosexuels comme une corporation, comme un État dans l'État². Après la Première Guerre mondiale, les mouvements homosexuels continuent à s'organiser. En 1919, le premier film en faveur de la reconnaissance des homosexuels est diffusé au cinéma, il s'intitule *Différent des autres* et il présente l'histoire d'un violoniste dont la carrière est ruinée suite à une accusation d'homosexualité. Pour sauver son honneur, celui-ci n'a d'autre choix que le suicide.

En 1919, la sortie en salle de *Différent des autres* est l'objet de violentes disputes entre camps progressiste et conservateur. Le 6 juillet de la même année, Magnus Hirschfeld inaugure à Berlin l'*Institut für Sexualwissenschaften*, tout premier Institut de sexologie.

En 1920, le *Deutsche Freundschafts-Verband* (DFV) est créé. Ce collectif regroupe les différents *Freundschaftsbünde*, « associations d'amitié », qui avaient éclos depuis 1918. À partir de 1923, le DFV est renommé *Bund für Menschenrechte* (BfM), Fédération pour les droits de l'homme³. Cette fédération comporte dès lors aussi une section féminine qui

1. *Ce que le peuple doit savoir du troisième sexe ? / Was soll das Volk vom dritten Geschlecht wissen ?* (Brochure éditée à 5 000 exemplaires.)

2. Pour la période avant 1939, consulter Florence Tamagne, *Histoire de l'homosexualité en Europe. Berlin, Londres, Paris, 1919-1939*, Paris, Seuil, 2000.

3. Le BfM devient rapidement l'organisation de référence en Europe et en Amérique du Nord.

marque l'acte de naissance du militantisme lesbien. En 1929, elle est constituée de 48 000 membres, dont 1 500 femmes.

Berlin apparaît comme le point de passage obligé des homosexuels européens durant les années 1920⁴. La capitale allemande est dotée d'une communauté homosexuelle masculine et féminine organisée, et c'est là que se trouvent les sièges des trois grandes organisations homosexuelles : le WhK, la GdE et le BfM.

Au niveau politique, plusieurs discours sur les homosexuels coexistent. Certains partis, comme le Parti communiste (KPD) ou le Parti socialiste (SPD), adoptent une politique à deux visages. Ils soutiennent le mouvement homosexuel et réclament l'abrogation du § 175 tout en profitant des scandales homosexuels pour mettre en cause la bourgeoisie et leurs opposants politiques. Le parti nazi, le NSDAP, est quant à lui franchement hostile à l'homosexualité et aux homosexuels. Il le fait savoir dès 1927, lors d'une discussion au Bundestag sur l'abolition du § 175. Un député du NSDAP rappelle :

[Le parti est] au contraire d'avis que ces gens du § 175, c'est-à-dire les actes sexuels contre nature entre hommes, doivent être combattus de toutes nos forces, parce qu'un tel vice va conduire le peuple allemand à la ruine. Naturellement, ce sont les Juifs, Magnus Hirschfeld et ceux de sa race, qui ici encore agissent en tant que guides et en tant qu'initiateurs, au moment où toute la morale juive ravage effectivement le peuple allemand⁵.

Pour le parti nazi, homosexualité et judéité sont liées. Deux Juifs homosexuels sont, dans ce cadre, pointés du doigt : Magnus Hirschfeld (jusqu'à sa mort en 1935) ; puis, à partir de 1936, Leopold Obermayer, négociant en vins suisse dont le procès pour homosexualité sera instrumentalisé par les nazis afin d'illustrer la menace d'un complot judéo-homosexuel.

4. Florence Tamagne, *Histoire de l'homosexualité en Europe*, op. cit., p. 59.

5. Extrait du discours du Dr. Frick, député du NSDAP, le 15 septembre 1927. *Ibid.*, p. 444-445.

V. Les chemins de la mémoire et ses usages	
stratégiques	225
1. Comment est née la mémoire de la persécution homosexuelle	226
2. Les stratégies des militants de la mémoire.....	246
3. Les formes de la reconnaissance	258
 Conclusion	 264
 Annexes	 269
Chronologie (1933-1945).....	270
Condamnation en vertu du § 175	276
Organismes policiers au service de la répression de l'homosexualité	277
Aspects méthodologiques	278
Sources.....	285
Bibliographie indicative et thématique	292
Liste des abréviations	301
Index des noms propres et des noms de lieux.....	305
 Remerciements	 309

Éditions Autrement – Collection Mutations

Abonnements au 1^{er} janvier 2011 : la collection « Mémoires » est vendue à l'unité ou par abonnement (France : 132 € ; étranger : 161 €) de 8 titres par an. L'abonnement peut être souscrit auprès de votre libraire ou directement à Autrement, Service abonnements, 77, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 75011 Paris. Établir votre paiement (chèque bancaire ou postal, mandat-lettre) à l'ordre de NEXSO (CCP Paris 1-198-50-C). Le montant de l'abonnement doit être joint à la commande. Veuillez prévoir un délai d'un mois pour l'installation de votre abonnement, plus le délai d'acheminement normal. Pour tout changement d'adresse, veuillez nous prévenir avant le 15 du mois et nous joindre votre dernière étiquette d'envoi. Un nouvel abonnement débute avec le numéro du mois en cours. Vente en librairie exclusivement.
Diffusion : Flammarion.

Corlet Imp. S.A., 14110 Condé-sur-Noireau, France. N° XXXXX.

Dépôt légal : janvier 2011. ISBN : 978-2-7467-2269-9. ISSN : 0751-0144.

Imprimé en France.